



COMPTE RENDU SUCCINCT DU COMITE SYNDICAL DU 8 OCTOBRE 2025

L'an Deux Mille Vingt-cinq le jeudi huit octobre à 19 h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière la Juine et de ses affluents, légalement convoqué le 3 octobre 2025, s'est réuni au siège du SIARJA 39 avenue des Grenots à Etampes, sous la présidence de Madame Maryvonne SIEBENALER, Présidente.

Assemblée qui peut valablement délibérer sans condition de quorum, puisque la séance du 2 octobre n'avait pas obtenu la majorité de ses délégués.

Etaient Présent(e)s et votant(e)s les Délégué(e)s Titulaires ou Suppléant(e)s :

CAESE	AUTHON-LA-PLAINE	Madame	VAILLE Claude (D.S.)
CCDP	AUTRUY-SUR-JUINE	Madame	DORAT Bernadette
CAESE	BOISSY-LA-RIVIERE	Monsieur	TOURNIER Gilles
CAESE	BOUTERVILLIERS	Monsieur	HERREMAN Marc
CAESE	BRIERES-LES-SCELLES	Monsieur	ROULAND Michel
CCEJR	CHAMARANDE	Madame	BAETE Isabelle
CAESE	GUILLERVAL	Madame	SIEBENALER Maryvonne
CCEJR	LARDY	Monsieur	VAUDELIN Lionel
CAESE	LE MEREVILLOIS	Monsieur	BARBEROT Olivier
CAESE	MORIGNY-CHAMPIGNY	Monsieur	WEIGANT Edmond
CAESE	SACLAS	Monsieur	JAOUEN Fabrice
CAESE	ST CYR-LA-RIVIERE	Monsieur	GOULET Gérard
CAESE	ST HILAIRE	Monsieur	DEMEULEMEESTER Stéphane

Etaient Absent(e)s et excusé(e)s les Délégué(e)s Titulaires :

CAESE	ABBEVILLE-LA-RIVIERE	Monsieur	POIRIER Christian
CAESE	ANGERVILLE	Monsieur	PARMENTIER Emmanuel
CAESE	ANGERVILLE	Monsieur	DUPUIS Bruno
CAESE	ARRANCOURT	Monsieur	DUPENLOUP Stéphane
CAESE	AUTHON-LA-PLAINE	Madame	DURAND Isabelle
CCEJR	AUVERS-ST-GEORGES	Madame	PIONNEAU Isabelle
CEA	AVRAINVILLE	Monsieur	JANIN Éric
CCEJR	BOURAY-SUR-JUINE	Madame	CAMPAIN Clothilde
CAESE	CHALO-SAINT-MARS	Monsieur	GUIOMAR Xavier
CAESE	CHALOU-MOULINEUX	Monsieur	RONDU Maxime
CCEJR	CHAUFFOUR-LES-ETRECHY	Monsieur	GAUTIER Thierry
CEA	CHEPTAINVILLE	Monsieur	BELLEEC Stéphane
CAESE	CONGERVILLE-THIONVILLE	Monsieur	GUERIN Thierry
CAESE	ETAMPES	Monsieur	MARLIN Franck
CAESE	ETAMPES	Monsieur	NOLLEAU Joël
CCEJR	ETRECHY	Monsieur	GARCIA Julien
CCEJR	ETRECHY	Monsieur	MARTIN Cédric
CAESE	FONTAINE-LA-RIVIERE	Monsieur	GUALINA Patrice
CEA	GUIBEVILLE	Madame	BERTINOT Martine
CCVE	ITTEVILLE	Monsieur	PAROLINI François
CCVE	ITTEVILLE	Madame	COLONNA DE LECA Laetitia
CCEJR	JANVILLE-SUR-JUINE	Madame	GALIBERT Séverine
CCEJR	LARDY	Monsieur	LEPEINTRE Rémi
CCVE	LEUDEVILLE	Monsieur	LECOMTE Jean-Pierre
CAESE	LE MEREVILLOIS	Madame	TACONNE Anne
CEA	MAROLLES-EN-HUREPOIX	Monsieur	PONCET Yann
CEA	MAROLLES-EN-HUREPOIX	Monsieur	LAURE Pascal
CAESE	MEROBERT	Monsieur	DENICOLAI Arnaud
CAESE	MONERVILLE	Monsieur	FONSECA Didier
CAESE	MORIGNY-CHAMPIGNY	Monsieur	MEYER Michel
CAESE	ORMOY-LA-RIVIERE	Monsieur	MERIGOT Michael
CAESE	PLESSIS SAINT-BENOIST	Monsieur	JUBERT Jean-Pierre
CAESE	PUSSAY	Monsieur	COURTAS Grégory
CAESE	ST-ESCOBILLE	Monsieur	IMBAULT Vincent
CCVE	ST VRAIN	Madame	CORDIER Corinne
CCVE	ST VRAIN	Monsieur	MOREAU David
CCEJR	TORFOU	Monsieur	MARTELLIERE Jean-Michel
CCEJR	VILLECONIN	Monsieur	FOUCHER Jean-Marc
CCEJR	VILLENEUVE-SUR-AUVERS	Monsieur	BOIVIN Pierre

Etaient également Présente la Déléguée Suppléante :

CAESE BOUTERVILLIERS Madame BEAU Claudine

Était également absent excusé : Monsieur Hervé PAILLET, Trésorier d'Etampes Collectivités

Secrétaire de séance : Monsieur ROULAND Michel

Madame Maryvonne SIEBENALER, Présidente accueille les personnes présentes.

L'assemblée peut valablement délibérer sans condition de quorum, puisque la séance du 2 octobre n'avait pas obtenu la majorité de ses délégués.

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DU 12 JUIN ET DU 19 JUIN 2025

La Présidente demande aux membres du Comité Syndical si les procès-verbaux des séances du 12 juin et du 19 juin 2025 appellent des observations.

Les procès-verbaux n'appelant pas d'observation, la Présidente les soumet au vote.

Les Procès-Verbaux sont adoptés à l'unanimité,

RENOUVELLEMENT DU MARCHE D'ENTRETIEN 2026-2030 (LANCEMENT DU MARCHE) – DELIBERATION 2025-10-001

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

APPROUVE le dossier « Marché d'entretien 2026-2030 de la Juine et de ses affluents »,

AUTORISE la Présidente à engager toutes les démarches pour la passation du marché de travaux.

AUTORISE la Présidente dans le cas où une procédure serait infructueuse, à relancer celle-ci selon les dispositions prévues par le Code de la commande publique en pareil cas.

AUTORISE la Présidente à effectuer toutes les démarches utiles en vue notamment de solliciter les subventions auprès des partenaires financiers au taux maximum.

PREND l'engagement d'inscrire au budget annuel les crédits nécessaires pour couvrir les frais

AUTORISE la Présidente à lancer le marché avec l'entreprise retenue une fois les formalités accomplies

S'ENGAGE à ne pas lancer les travaux avant l'obtention des notifications d'éventuelles subventions ou des dérogations appropriées.

Voté à l'unanimité,

ACQUISITION DE TERRAINS ET DEMANDE DE SUBVENTIONS : ENCLAVE SITE DES LAVANDIERES AU MEREVILLOIS – DELIBERATION 2025-10-002

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'acquisition, pour un montant de 7 000€ (sept mille euros), des terrains, d'une superficie totale de 66a95ca, situés sur la commune du MEREVILLOIS, cadastrés AM0247,

DIT que les frais de notaire et de géomètre liés à l'acquisition, sont à la charge du SIARJA,

CHARGE la Présidente de solliciter les subventions auprès des partenaires financiers au taux maximum,

PREND l'engagement d'inscrire au budget annuel les crédits nécessaires,

AUTORISE la présidente à signer l'acte authentique d'achat ainsi que tous les actes afférant à cette acquisition ;

Voté à l'unanimité, (1 abstention M. Olivier BARBEROT)

CANDIDATURE AU DISPOSITIF EXPERIMENTAL « REDUCTION DE LA VULNERABILITE INDIVIDUELLE AUX INONDATIONS » PROPOSE PAR L'ETAT – DELIBERATION 2025-10-003

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

APPROUVE la candidature du SIARJA au dispositif expérimental visant à accélérer la réduction de la vulnérabilité individuels aux inondations,

AUTORISE la Présidente à signer la convention d'attribution de la subvention octroyée par l'Etat, relative aux diagnostics de vulnérabilité.

Voté à l'unanimité,

**RALLIEMENT A LA PROCEDURE DE RENEGOCIATION DU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE
STATUTAIRE 2027-2030 DU CIG - DELIBERATION 2025-10-004**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager début 2026 conformément à l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984

ET

PREND ACTE que les taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le CIG à compter du 1er janvier 2027.

Voté à l'unanimité,

SUBVENTION NOËL 2025 - DELIBERATION 2025-10-005

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

DECIDE de reconduire le principe de la subvention de 100 € par enfant de moins de 14 ans, au personnel du Syndicat sous forme de « bons d'achat cadeau ».

DIT que les crédits sont inscrits au Budget 2025.

Voté à l'unanimité,

Pour information, date à retenir :

- **Le prochain bureau se tiendra le jeudi 20 novembre**
- **Le prochain comité se tiendra le jeudi 4 décembre (points importants : contrat, DOB) + pot de fin d'année**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35

La Présidente,
Maryvonne SIEBENALER